



Volleyball
Canada

Manuel des politiques en volleyball de plage

9 janvier 2024

Table des Matières

1. Acronymes sportifs et noms des organisations	3
2. Sites internet utiles	4
3. Anciennes équipes olympique canadienne en volleyball de plage	4
4. Politique des brevets de VC de plage en 2025	5
5. Procédures de nomination interne de VC de plage pour les Jeux majeurs.....	7
6. Santé de l'athlète.....	7
7. Lignes directrices pour les évènements internationaux.....	7
8. Volleyball World (VW) Beach Pro Tour and VC VW Beach Pro Tour Policies	7
9. Tournée NORCECA et politique de sélection de VC de la tournée NORCECA de plage.....	11
10. Camp de sélection et dates des essais de VC de plage.....	13

1. Acronymes sportifs et noms des organisations

Vous trouverez ci-dessous les descriptions de certains acronymes sportifs et noms d'organisations:

- FI – Fédération internationale (Fédérations internationales sportives – FIFA, FIBA, FIVB...etc.)
- FIVB – Association internationale de volleyball– FI pour le volleyball intérieur et de plage (Gère la compétition des Jeux olympiques)
- VW – Volleyball World – L'entité qui organise les compétitions FIVB de volleyball intérieur et de plage
- COI – Comité international olympique (Récompense les Jeux olympiques)
- NORCECA – Amérique du **Nord**, Amérique **Centrale** et **Caraïbes** (Fédération continentale à l'intérieur du cadre FIVB – Les autres sont : Europe (CEV), Asie (AVC), Afrique (CAVB) et Amérique du sud (CSV))
- ONS – Organisation nationale sportive (Volleyball Canada est l'ONS pour le volleyball intérieur, de plage et assis)
- FN – Fédération nationale (Pareil que l'ONS – VC est aussi la FN du volleyball intérieur, de plage et assis)
- OPS – Organisation provinciale sportive (OVA est l'OPS pour le volleyball intérieur et de plage en Ontario)
- APT – Association provinciale territoriale (Similaire à l'OPS, mais inclus les trois territoires canadiens)
- SC - Sport Canada (Agence gouvernementale responsable pour le financement des ONS et de faire parvenir les brevets (PAA) aux athlètes des équipes canadiennes). Sport Canada reconnaît officiellement les ONS
- OMS – Organisations multi-sport (Travaille avec plusieurs ONS ex: COC, CGC, CAC, CPC)
- PAA – Programme d'aide aux athlètes (Brevets de Sport Canada – Remboursements de dépenses, non imposé, aux athlètes des équipes nationales)
- Quête vers l'or – Programme d'aide aux athlètes de l'Ontario (Brevet provincial ontarien aux athlètes de haute performance amateur)
- OHPSI – Initiative de haute performance sportive de l'Ontario
- B2Ten – Organisation privé de financement des meilleurs athlètes olympique
- COC – Comité olympique canadien (Le comité olympique nationale du COI)
- CIP – Comité internationale paralympique (Mène les Jeux paralympiques)
- CPC – Comité paralympique canadien (OMS pour le volleyball assis et autres sports)
- ÀNP – À nous le podium (Organisation à but non lucratif priorisant et déterminant les stratégies d'investissement pour les ONS dans le but de délivrer le plus de médailles olympiques et paralympiques)
- ACE – Association canadienne des entraîneurs (Administre les certifications des entraîneurs nationaux (NCCP))
- FJC – Fédération des Jeux du Commonwealth (Récompense les Jeux du Commonwealth)
- JCC – Jeux du Commonwealth Canada
- OSPA – Organisation des sports panaméricains (Récompense les Jeux panaméricains)
- UPAV – Union panaméricaine de volleyball (NORCECA et CSV – Gère les compétitions des Jeux panaméricains)
- PAAC – Politique d'assurance pour athlète canadien (Assurance voyage, médicale et réhabilitation)
- CCES – Centre canadien pour l'éthique dans le sport (Organisation nationale antidopage (ONAD))
- AMAD – Agence mondiale antidopage
- ADAMS – Système de gestion et d'administrations antidopage (système de localisation de l'AMAD)
- ISCO – Institut du sport canadien en Ontario
- CSPAT – Centre des sports panaméricains à Toronto Toronto (domicile du ISCO)
- CHP – Centre de haute performance (parc Downsview)
- EEJ – Environnement d'entraînement journalier
- LTE – Leader technique et d'entraînement
- SSSM – Science du sport et science de la médecine
- SPRI – Services de performance, recherche et innovation
- ÉSI – Équipe de support intégré

2. Sites internet utiles

- <http://fivb.12ndr.at/>
- Comité International Olympique www.olympic.org
- FIVB Beach Volleyball www.fivb.org/EN/beachvolleyball
- Volleyball World <https://en.volleyballworld.com/>
- NORCECA www.norceca.net
- Agence mondiale antidopage (AMAD) www.wada-ama.org
- Comité olympique canadien www.olympic.ca
- Sport Canada www.pch.gc.ca
- Institut du sport canadien en Ontario www.csiontario.ca
- Centre canadien pour l'éthique dans le sport www.cces.ca
- Programme d'assurance aux athlètes canadiens (PAAC) <http://mkirsch.ca/>
- Athlètes CAN www.athletescan.com

3. Anciennes équipes olympique canadienne en volleyball de plage

1996 Olympiques d'Atlanta

- John Child / Mark Heese (3^e)
- Ed Drakich / Marc Dunn (17^e)
- Margo Malowney / Barb Broen-Ouellette (17^e)

2000 Olympiques de Sydney

- John Child / Mark Heese (5^e)
- Jodi Holden / Conrad Leinemann (9^e)

2004 Olympiques d'Athènes

- John Child / Mark Heese (5^e)
- Guylaine Dumont / Annie Martin (5^e)

2012 Olympiques de Londres

- Josh Binstock / Martin Reader (17^e)
- Marie-Andrée Lessard / Annie Martin (19^e)

2016 Olympiques de Rio

- Heather Bansley / Sarah Pavan (5^e)
- Ben Saxton / Chaim Schalk (9^e)
- Jamie Broder / Kristina Valjas (9^e)
- Josh Binstock / Sam Schachter (19^e)

2020 Olympiques de Tokyo

- Sarah Pavan / Melissa Humana-Paredes (5^e)
- Heather Bansley / Brandie Wilkerson (5^e)

Total = 22 olympiens en volleyball de plage au Canada (11 hommes and 11 Femmes)

4. Politique des brevets de VC de plage en 2025

En vertu de l'Entente de l'athlète de VC de plage, la politique de brevet doit être publiée huit mois avant la fin de l'année (Au plus tard le 30 avril de chaque année).

Les faits saillants suivants concernant la **politique de brevet de VC pour 2025** a été approuvé par Sport Canada (La politique de brevet de 2025 complète sera publiée avant le 30 avril 2024) :

2. Exigences minimales d'éligibilité

- f) Doit participer au Championnat canadien senior de plage 2024 (août 2024) à moins qu'une demande d'exemption en raison d'une blessure, d'une maladie ou d'une autre circonstance légitime ne soit approuvée par le directeur de la haute performance. Les équipes qui ont obtenu le brevet de performance Senior 2024 (L2W (SR), T2W (SR) ou T2W (SR1/SR2)) ainsi que les équipes ayant obtenu le brevet Prochaine Génération 2024 (T2C P) se verront accorder une exemption du Championnat canadien de plage senior 2024.
- g) Doit assister au camp de sélection des brevets de VC de plage de 2025 (automne 2024) pour un brevet à temps plein en 2024 ou au camp de sélection des brevets du programme d'été 2024 en mai 2024 pour un brevet de 4 mois à moins d'une demande d'exemption en raison de blessure ou d'une maladie ou toute autre circonstance légitime approuvée par le directeur de la haute performance.

3. Nombre de brevets disponibles et leur distribution

Il y a une limite au nombre de brevets disponibles pour le programme en volleyball de plage. Actuellement, le quota est de 20 brevets seniors ou l'équivalent de 423 600\$.

3.1 Quota des brevets par genre

Le montant maximum et le nombre minimum de brevets par genre seront distribués comme suit:

Genre	Brevets sénior (SR1/SR2 et SR) Montant maximal	Brevets développement (D) Montant minimum
Homme	\$169,440	\$42,360
Femme	\$169,440	\$42,360

3.2 Principes d'attribution des cartes par genre

Un minimum de 4 mois de brevet peut être alloué à un athlète.

Le soutien du brevet sera alloué en paiement mensuel équivalent au niveau du brevet, c'est-à-dire: les brevets SR1, SR2 et SR valent **1765\$/mois** tandis que les brevets D valent **1060\$/mois**.

4. Critères du brevet senior

Critère senior international (SR1/SR2 - \$1,765/mois)

Brevet SR1/SR2 sont aussi les brevets T2W (Le plus haut niveau des brevets)

- Critères: Les athlètes qui sont classés parmi les 8 premiers et dans la première moitié de tableau au Championnat du monde FIVB en 2023 seront brevetés SR2 en 2025, à condition qu'ils satisfassent aux exigences minimales d'éligibilité décrites au point 2.
- Critères: Les athlètes qui sont classés parmi les 8 premiers et dans la première moitié de tableau au Jeux Olympiques de Paris 2024 seront brevetés SR1 en 2025, à condition qu'ils satisfassent aux exigences minimales d'éligibilité décrites au point 2.

Les athlètes qui se qualifient pour un brevet selon les critères internationaux senior sont éligibles pour deux ans de soutien du PAA, le brevet de la première année étant appelé SR1 et le brevet de la deuxième année appelé SR2.

4.1 Critère senior national (SR - \$1,765/mois)

Une fois qu'un athlète atteint la catégorie d'âge après 21 ans de la FIVB, il peut être breveté au niveau du brevet senior (SR) pour un maximum de cinq (5) ans. Afin d'être recommandé au brevet senior pour des années supplémentaires, l'athlète doit démontrer des progrès continus vers les résultats du statut de brevet international senior et doit être recommandé par Volleyball Canada.

4.1.1 Critère du brevet de Volleyball Canada T2W (SR T2W)

- Doit satisfaire aux conditions d'éligibilité minimales décrites au point 2.
- Doit atteindre un total minimum de **trois (3) des résultats suivants, entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024:**
 - 5^e position lors d'un événement Volleyball World 2024 Elite 16 ou
 - 2^e position lors d'un événement Volleyball World 2024 Challenge or
 - Par exemple, deux 5e position lors d'un événement VW Elite 16 et une 2e position dans un événement VW Challenge

4.1.2 Critère de brevet de performance, Volleyball Canada L2W (SR L2W)

- Doit satisfaire aux conditions d'éligibilité minimales décrites au point 2.
- Doit atteindre un total minimum de **trois (3) des résultats suivants, entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024:**
 - 9^e position aux jeux Olympiques de Paris 2024 ou
 - 9^e position lors d'un événement Volleyball World 2024 Elite 16 ou
 - 4^e position lors d'un événement Volleyball World 2024 Challenge or
 - Par exemple, deux 9e position lors d'un événement VW Elite 16 et une 4e position dans un événement VW Challenge

4.1.3 Critère de brevet de performance, Volleyball Canada T2C (T2C P)

- Doit satisfaire aux conditions d'éligibilité minimales décrites au point 2.
- Doit atteindre un total minimum de **trois (3) des résultats suivants, entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024**
 - 17^e position aux jeux Olympiques de Paris 2024
 - 13^e position lors d'un événement Volleyball World 2024 Elite 16 ou
 - 5^e position lors d'un événement Volleyball World 2024 Challenge or
 - Par exemple, deux 13e position lors d'un événement VW Elite 16 et une 5e position dans un événement VW Challenge

5. Critère du brevet développement (D) (D T2C - \$1,060/mois)

Les brevets de développement visent à répondre aux besoins de développement des jeunes athlètes de la Prochaine Génération « S'entraîner à la compétition » (T2C) qui démontrent clairement le potentiel d'atteindre les critères du brevet international senior, mais qui ne sont pas encore en mesure de satisfaire aux critères du brevet national senior.

Les brevets de développement sont normalement répartis entre 8 athlètes Prochaine Génération (T2C) par genre. Les athlètes supplémentaires au-dessus de 8 par genre peuvent recevoir des brevets de développement et ceux-ci peuvent inclure des athlètes de la Prochaine génération T2C (D) et Prochaine Génération « Apprendre à compétitionner » L2C (D) et des athlètes du programme d'été (4 ou 8 mois de brevet).

Brevets de Sport Canada

SR1/SR1 = Brevet senior international \$1,765/Mois (SR1 = année 1 & SR2 = année 2) + Soutien aux frais de scolarité

SR = Brevet senior \$1,765/Mois + Soutien aux frais de scolarité

D = Brevet développement \$1,060/Mois + Soutien aux frais de scolarité

5. Procédures de nomination interne de VC de plage pour les Jeux majeurs

Volleyball Canada va publier les procédures de nomination interne (PNI) au moins 8 mois avant l'événement majeur. La PNI pour les Jeux Olympiques de 2024 se trouvera sur le site internet de VC. <https://volleyball.ca/en/beach-teams>.

6. Santé de l'athlète

Programme d'aide aux athlètes canadien (PAAC)

Volleyball Canada a acheté une assurance médicale (PAAC) (<http://mkirsch.ca/>) pour chaque athlète qui représente Volleyball Canada à l'échelle internationale (NORCECA, FIVB, FISU et autres). Jusqu'à présent, pour l'année fiscale en cours (du 1er avril 2022 au 31 mars 2023), Volleyball Canada a dépensé **5000\$** pour acheter le PAAC au nom de chaque athlète qui a représenté le Canada au cours de l'année fiscale.

7. Lignes directrices pour les événements internationaux

Réservations de vols, hôtels et transport local

Les joueurs de volleyball de plage représentant les athlètes canadiens doivent réserver et acheter leurs propres vols, hôtels et transport local pour se rendre aux événements. Une fois qu'un athlète a acheté ses vols, il doit envoyer son itinéraire de voyage par courriel au directeur des opérations (Ryan Aktari, raktari@volleyball.ca) afin que votre itinéraire de voyage puisse être transmis aux promoteurs du tournoi. Sur la tournée mondiale professionnelle VW, les équipes du tableau principal bénéficient d'un transport local gratuit si leur itinéraire est communiqué à l'avance. Les équipes de qualification ne sont pas assurées d'un transport local par le promoteur du tournoi, mais certains peuvent fournir ce service moyennant des frais ou gratuitement. Lors des événements NORCECA, le transport local est organisé par le promoteur du tournoi le jeudi précédant le tournoi, mais il peut être très gênant (long temps d'attente) et parfois peu fiable.

8. Volleyball World (VW) Beach Pro Tour and VC VW Beach Pro Tour Policies

Tournée professionnelle de plage, Volleyball World – Inscription de VC et politiques de retrait

- Les équipes canadiennes doivent s'inscrire par courriel auprès du directeur des opérations de VC de plage (Ryan Aktari, raktari@volleyball.ca) au plus tard **-38 jours** avant un événement FIVB. Il n'y a pas de Country Quota éliminatoires pour les événements Elite 16 et Challenge. Veuillez noter que les deux joueurs doivent être en copie de tout e-mail de demande d'inscription à un événement FIVB.
- VC enregistrera une équipe entre -37 jours et la fermeture d'inscription de la FIVB, mais infligera une amende d'inscription tardive de **250\$ CAD** par joueur. Le paiement doit être effectué dans les sept jours suivant l'inscription, sinon l'équipe sera retirée de l'événement.

- Les équipes peuvent se retirer d'un événement FIVB sans note médicale avant **-28 jours de la date limite d'inscription confirmée par la FIVB**. Après -28 jours, une note médicale est requise pour se retirer sans amende de la FIVB. Après -21 jours, une note médicale et une preuve de voyage sont requises pour éviter une amende.
- Politique de retrait tardif de VC: Si une équipe canadienne reçoit une amende de la FIVB pour un retrait tardif, chaque joueur de cette équipe se verra infliger une amende de **250\$ CAD** par Volleyball Canada. Si le retrait est dû à une blessure, le joueur devra présenter une note du médecin et une preuve d'achat d'un billet d'avion (si après -21 jours) au directeur des opérations de VC de plage (Ryan Aktari, raktari@volleyball.ca).

Politique de demande de laissez-passer FIVB de VC de plage

Volleyball Canada demandera un laissez-passer de la FIVB (un laissez-passer du tableau principal et de qualification) pour chaque événement Volleyball World. Chaque demande de laissez-passer aura une équipe canadienne inscrite. La FIVB sélectionne les laissez-passer, il est possible que les choix de VC ne soient pas suivis par la FIVB.

VC listera toujours les équipes dans l'ordre de leurs points d'entrée FIVB (**meilleurs 3 sur 4 au cours des 365 derniers jours**) pour les événements de la tournée professionnelle de plage ou les points de classement mondial FIVB pour les finales de la tournée mondiale professionnelle pour l'application du laissez-passer. Pour l'application du laissez-passer au tableau principal de la FIVB, VC prédira l'équipe canadienne la plus haute au classement qui ne sera pas dans le tableau principal de l'événement à venir. Ce n'est pas une science exacte, car la demande de laissez-passer doit être faite avant -35 jours et la liste d'équipe confirmée pour un événement sort à -28 jours. Pour la demande de laissez-passer FIVB en qualification, VC prédira l'équipe canadienne la plus élevée qui ne participera pas à la qualification de l'événement à venir.

Une fois qu'une équipe canadienne reçoit un laissez-passer pour le tableau principal de la FIVB au cours de la saison 2024, elle ne fera plus partie d'une demande de laissez-passer pour le tableau principal au cours de la même saison. Une fois qu'une équipe canadienne reçoit un laissez-passer pour la qualification de la FIVB au cours de la saison 2024, elle ne fera plus partie d'une demande de laissez-passer pour une qualification FIVB au cours de la même saison.

Il convient de noter que cette politique s'applique au laissez-passer de la FIVB et non au laissez-passer du Comité d'organisation local (COL) qui est déterminé par le promoteur de l'événement respectif.

Processus de laissez-passer du comité d'organisation local (COL) de VC de plage

Les laissez-passer LOC sont considérées comme des jokers promotionnels et peuvent être attribuées à la discrétion du COL. Les laissez-passer LOC pour les événements à l'extérieur du Canada seront effectués par le COL local et sans la participation de Volleyball Canada. Lors des événements du Canadian Beach Pro Tour, le COL peut demander à Volleyball Canada de nommer les équipes pour les jokers du COL. Lorsque tel est le cas, Volleyball Canada utilisera le même processus que celui utilisé pour les laissez-passer FIVB pour nommer les équipes pour le tableau principal des jokers LOC. Il s'agit de l'équipe avec le plus grand nombre de points d'entrée FIVB et qui ne figure pas dans le tableau principal de l'événement à venir. Le même processus peut être utilisé pour les jokers de qualification du COL ; cependant, Volleyball Canada réserve le droit de nommer ces jokers à leur discrétion et sur la base de justifications de développement. Volleyball Canada ne nommera pas deux jokers du COL pour la même équipe au cours de la même année.

Régulations sportives de la FIVB en volleyball de plage pour 2024

Entrée et classement

- **Points d'entrée et de classement**

- Points d'entrée = **3 meilleurs résultats des 4 derniers** sur la tournée professionnelle de plage & résultat au CHM lors des 365 derniers jours **-28 jours**
- Points de classement = **3 meilleurs résultats des 4 derniers** sur la tournée professionnelle de plage & résultat au CHM lors des 365 derniers jours pour :
 - Elite 16: **-14 jours** et reclassement si les retraits sont après **-14 jours**
 - Challenge et Futures: Date de l'information préliminaire **(-1 jour)**

Format de compétition

- **Elite 16**

- 16 équipes dans le tableau principal (4 poules de 4 équipes avec **jeu de poule complet**) + 16 équipes en qualification pour **4 places**
- **Le top 3** dans chacun des poules avance au tour suivant éliminatoire (1ere place en quart de finale, 2e/3e en ronde des 12)

- **Challenge**

- 24 équipes dans le tableau principal (6 poules de 4 équipes avec **jeu de poule modifié**) 32 équipes en qualification pour 8 places
- Top 3 dans chacun des poules avance dans un tournoi à 18 équipes en élimination simple

- **Futures**

- 16 équipes dans le tableau principal (4 poules de 4 avec **jeu de poule modifié**) 16 équipes en qualification pour 4 places
- Top 3 dans chacun des poules avance dans un tournoi à 12 équipes en élimination simple

- **Les Finales**

- 10 équipes dans le tableau principal (2 poules de 5 équipes avec **jeu de poule complet**) - aucune qualification
- **Top 8 des équipes** sur le classement mondial de la FIVB (Meilleurs résultats lors des 365 derniers jours) à la suite du dernier Elite 16 avant les Finales
- **Le top 3** dans chacun des poules avance au tour suivant éliminatoire (1ere place en quart de finale, 2e/3e en ronde des 12)

Répartitions des points FIVB par athlète en 2024

Rank	Senior WCHs	Beach Pro Tour - Elite16	Beach Pro Tour - Challenge	Beach Pro Tour - Future	U21 & U19 WCHs
1st	800	600	400	200	160
2nd	720	550	380	180	144
3rd	640	500	360	160	128
4th	560	450	340	140	112
5th	480	380	300	120	96
7th	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
9th	400	300	230	90	72
13th	N/A	230	N/A	70	56
17th	320	200	180	50	40
19th	N/A	N/A	150	N/A	N/A
21st	N/A	170	N/A	30	N/A
25th	N/A	N/A	110	N/A	24
31st	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
33rd	160	N/A	70	N/A	16
37th	80	N/A	N/A	N/A	8
41st	N/A	N/A	N/A	N/A	4

Répartitions des points FIVB par athlète (Événements continentaux (NORCECA), Jeux multisports, Tournée nationale)

Rank	Continental Championships	Continental Olympic Qualification Final	Recognized Multi-Sports Games	Continental Tour Open	Continental Age Group Championships*	Continental Olympic Qualification Preliminary Phase/ Continental Zonal Tour	Homologated National Tour
1st	400	300	240	160	128	120	20
2nd	380	270	216	144	115	108	18
3rd	360	240	192	128	105	96	16
4th	340	210	168	112	90	84	14
5th	300	180	144	96	80	72	12
6th	N/A	N/A	N/A	N/A	75	N/A	N/A
7th	N/A	165	N/A	N/A	70	N/A	11
8th	N/A	N/A	N/A	N/A	65	N/A	N/A
9th	230	150	108	72	60	54	10
13th	N/A	N/A	84	56	45	42	N/A
17th	180	120	60	40	35	30	8
19th	150	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
21st	N/A	N/A	N/A	N/A	28	N/A	N/A
25th	110	90	36	24	20	18	6
29th	N/A	N/A	N/A	N/A	16	N/A	N/A
33rd	70	N/A	24	16	12	12	4
37th	N/A	N/A	12	8	6	6	2
41st	N/A	N/A	6	4	3	3	N/A

Politique d'absence allongée de la FIVB en raison d'un congé de maternité

- VC doit soumettre un certificat de naissance et déclarer un retour au jeu au moins **35 jours** avant l'événement
- L'athlète doit revenir au jeu dans les 2 ans suivant la naissance:
 - **Le classement d'entrée de la FIVB** après le dernier tournoi joué avant le congé de maternité est **conservé** au retour, de sorte que le **total de départ** est égal aux points d'entrée FIVB nécessaires pour maintenir le même classement d'entrée FIVB
- Premier événement lors du retour comptera dans les 3 meilleurs résultats des 4 derniers seulement si c'est bénéfique
- **Le total de départ** est diminué de $\frac{1}{3}$ à la suite de chacun des événements additionnels
- Après 4 événements, le total de départ est remis à zéro
- Les bénéfices liés à la maternité dure pour un an après le retour au jeu

Politique d'absence allongée de la FIVB en raison de blessure sérieuse

- VC doit soumettre un certificat médical valide au moins **35 jours** avant l'événement démontrant que l'athlète n'est pas en mesure de jouer pour au moins **12 mois**
- L'athlète doit revenir au jeu dans les 2 ans suivant la blessure:
 - **Le classement d'entrée FIVB** après le dernier tournoi joué avant blessure sérieuse est **conservé** au retour afin que le **total de départ** soit égal aux points d'entrée FIVB nécessaire pour maintenir le même classement d'entrée FIVB
- **Le total de départ** est diminué de $\frac{1}{3}$ à la suite de chacun des événements additionnels
- Après 3 événements, le total de départ est remis à zéro
- Les bénéfices liés à la blessure sérieuse dure pour un an après le retour au jeu

9. Tournée NORCECA et politique de sélection de VC de la tournée NORCECA de plage

Tournée NORCECA de plage – Considérations importantes

Lors des événements de la tournée NORCECA de plage, les athlètes doivent voyager avec les objets suivants:

- Camisoles de joueur avant des hauts correspondants ou il est écrit **#1 / #2 et CAN**

NORCECA ne permettra pas aux joueurs de jouer s'ils ne détiennent pas de hauts correspondants avant #1/#2 et le code du pays (CAN)

Lors des événements NORCECA, l'hôtel et la nourriture sont couverts du jeudi soir au lundi matin. Les nuits d'hôtel supplémentaires sont à la charge des joueurs concernés. S'il y a plus de 16 équipes en compétitions dans un événement de la tournée NORCECA de plage, l'équipe Can2 devra payer ses frais d'hôtel et de restauration du jeudi soir au dimanche soir. Pour la saison 2024, VC paiera les frais d'inscription NORCECA de 500\$ US pour toutes les équipes canadiennes.

Politique de sélection NORCECA

Sélection des équipes canadiennes pour les événements de la tournée NORCECA de plage en 2023

Volleyball Canada (VC) n'est **garanti que d'une place (1)** pour chaque genre lors des événements de la tournée NORCECA de plage 2024. S'il y a de la place, VC peut également recevoir une 2e place pour les événements de la tournée NORCECA de plage 2024 (VC est informé de cette 2e place moins de 14 jours avant l'événement)

Étant donné que les événements de la tournée NORCECA de plage sont une voie principale pour les nouvelles équipes n'ayant aucun point FIVB pour entrer dans les événements FIVB et puisque l'accès aux événements NORCECA est si limité par rapport aux événements FIVB (1 peut-être 2 équipes CAN aux événements NORCECA contre plusieurs

équipes CAN aux événements FIVB), VC doit s'assurer que les équipes avec des points FIVB substantiels ne participent pas à la majorité des événements NORCECA, car ils bloquent la voie vers la FIVB pour les nouvelles équipes. Vous trouverez ci-dessous la politique de sélection de VC pour les événements NORCECA de 2024 utilisée pour déterminer l'inscription par VC des équipes canadiennes aux événements de la tournée NORCECA de plage de 2024:

Politique de sélection NORCECA de 2024

- Afin de pouvoir s'inscrire pour un événement NORCECA, les deux joueurs doivent avoir l'accord médical pour y participer
- Les points d'entrée FIVB sont calculés à **-33 jours** avant l'événement de la tournée NORCECA de plage
- Les équipes avec **1,200 et + points d'entrée FIVB** ne seront pas permises à participer aux événements de la tournée NORCECA 2024.
 - Exception:
 - L'entrée dans les événements suivants de la tournée NORCECA de plage en 2024 sera déterminée **par les points d'entrée FIVB** (sans limite):
 - Le 1er événement NORCECA en 2024 en plus des événements de la tournée NORCECA de plage organisés au Canada
 - Le championnat NORCECA 2024 (Finales)
 - VC enregistra les équipes sur la tournée NORCECA de plage (à l'exception des équipes en dessous) par le système d'essai suivant:
 - Essais de VC (Tous):
 - Les équipes avec **1,200 et + points FIVB d'entrée** ne seront pas permises à participer aux essais NORCECA
 - La 2e et 3e position joueront une partie à la suite des parties pour la médaille d'or et de bronze afin de déterminer l'équipe qui termine réellement 2e **si les deux équipes ne se sont pas affrontées** dans l'essai de VC. Sinon, le résultat de leur affrontement le plus récent (une partie éliminatoire vaut plus qu'une partie de poule) afin de déterminer la 2e position de l'essai de VC.
 - Les essais fermées NORCECA de VC - Intérieur au centre de haute performance à Downsview (fév/mars/avril 2024)
 - Au moins un joueur des équipes participantes doit être un membre de l'équipe nationale de 2024 (16 équipes maximum par genre) ou ayant gagné des points FIVB en 2024.
 - **Pour entrer dans un événement NORCECA en juin 2024**
 - Essai libre NORCECA de VC mai/juin 2024 (À Ashbridges Bay, Toronto)
 - Entrée ouverte à tous les citoyens canadiens (32 équipes par genre)
 - **Pour entrer dans un événement NORCECA en juillet 2024**
 - Ces essais NORCECA de VC déterminent un classement final pour **4 équipes**; 1er/ 2e/ 3e/ 4e et feront partie de la **liste d'éligibilité de VC pour les événements NORCECA**.
 - Les équipes qui terminent en bas de 4e ne pourront pas obtenir une place sur la liste d'éligibilité de vc pour les événements NORCECA
 - Les équipes se font offrir une participation basée sur leur positionnement sur la liste d'éligibilité
 - Si aucune équipe sur la liste d'éligibilité de VC n'accepte, VC se réserve le droit de nommer une équipe ou d'organiser des essais NORCECA pour y participer. La décision est à la discrétion du directeur de la haute performance en consultation avec les entraîneurs Prochaine Génération.
 - Les équipes se verront offrir l'entrée à 2 événements NORCECA consécutifs et doivent obtenir une moyenne de médaille à ces **2 événements (le total maximum de 2 finitions est de 6)** pour gagner une participation à 2 autres événements NORCECA, sinon la prochaine équipe sur la

liste d'admissibilité de VC pour les événements NORCECA se verra offrir l'entrée. Par exemple, **une équipe doit terminer 5e à son premier événement pour être inscrite à un deuxième tournoi. Si une équipe termine 6e ou moins à son premier événement, elle est retirée de la participation aux événements NORCECA et l'équipe suivante sur la liste d'éligibilité de VC pour les événements NORCECA se verra offrir l'entrée au prochain événement NORCECA.**

- Les résultats NORCECA de juin 2024 et avant ne sont pas reportés au-delà de juin 2024 en ce qui concerne cette politique.
- Un joueur peut être remplacé en raison d'une blessure (la nouvelle équipe garde le même positionnement au NORCECA) à condition que:
 - La blessure se produit 7 jours avant l'événement NORCECA, et
 - Le joueur blessé montre une preuve d'achat d'un billet d'avion pour cet événement NORCECA
 - Le joueur blessé se verra retiré de tout événement NORCECA à venir à lequel il/ elle est déjà inscrit
 - Le joueur blessé doit être autorisé sur le plan médical avant de pouvoir s'inscrire à tout autre événement NORCECA à venir
- En cas de force majeure (lorsqu'aucune équipe de la liste d'admissibilité de VC pour les événements NORCECA n'accepte de participer, VC se réserve le droit de nommer n'importe quelle équipe pour s'assurer que deux équipes canadiennes soient inscrites à la tournée NORCECA de plage 2024.
- Toutes les équipes qui acceptent une nomination NORCECA doivent fournir une preuve d'achat des billets d'avion pour les deux joueurs au plus tard 14 jours avant le début de l'événement NORCECA auquel elles se sont engagées à participer. Volleyball Canada se réserve le droit de transférer la nomination NORCECA à une autre équipe si la preuve d'achat des billets d'avion n'est pas fournie 14 jours avant l'événement.

10. Camp de sélection et dates des essais de VC de plage

Les dates des camps de sélection et des essais de VC de plage (NORCECA, groupe d'âge FIVB U19/U21, FISU...etc) peuvent être trouvées sur le site Web de VC (<https://volleyball.ca/en/beach-teams>). L'inscription en ligne sera utilisée pour tous les camps de sélection et les tournois d'essais.